

Cote du document: EB 2017/122/R.23/Rev.1  
Point de l'ordre du jour: 6 e) i)  
Date: 11 décembre 2017  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Rapport du Président

### Proposition de prêt et don à la République arabe d'Égypte pour le Projet de promotion de la résilience en milieux désertiques

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Abdelkarim Sma  
Économiste régional  
Division Proche-Orient, Afrique du Nord  
et Europe  
téléphone: +39 06 5459 2500  
courriel: a.sma@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner  
Chef de l'Unité  
des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2974  
courriel: gb@ifad.org

Khalida Bouzar  
Directrice de la Division Proche-Orient, Afrique du  
Nord et Europe  
téléphone: +39 06 5459 2321  
courriel: k.bouzar@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-deuxième session  
Rome, 11-12 décembre 2017

---

Pour: Approbation

## Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	2
II. Description du projet	2
A. Zone d'intervention et groupe cible	2
B. Objectifs de développement du projet	3
C. Composantes/effets directs	3
III. Exécution du projet	4
A. Approche	4
B. Cadre organisationnel	4
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	4
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	5
E. Supervision	6
IV. Coût, financement et avantages du projet	6
A. Coût du projet	6
B. Financement du projet	7
C. Résumé des avantages et analyse économique	8
D. Durabilité	8
E. Identification et atténuation des risques	9
V. Considérations d'ordre institutionnel	9
A. Respect des politiques du FIDA	9
B. Alignement et harmonisation	9
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	10
D. Participation à l'élaboration des politiques	10
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	10
VII. Recommandation	10
Appendices	
I. Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	1
II. Logical framework (Cadre logique)	7

## Sigles et acronymes

CAPMAS	Agence centrale de mobilisation publique et de statistique
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
CRD	Centre de recherche sur la désertification
S&E	Suivi-évaluation
PRIDE	Promotion de la résilience en milieu désertique

# Carte de la zone du projet

République arabe d'Égypte

Projet de promotion de la résilience en milieux désertiques - PRIDE

Rapport du Président



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Carte établie par le FIDA 17-10-2017

# République arabe d'Égypte

## Projet de promotion de la résilience en milieux désertiques

### Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteur:</b>	Ministère de l'investissement et de la coopération internationale
<b>Organisme d'exécution:</b>	Ministère de l'agriculture et de la bonification des terres
<b>Coût total du projet:</b>	81,59 millions d'USD
<b>Montant du prêt du FIDA:</b>	53,2 millions d'EUR millions de DTS (équivalant approximativement à 61,87 millions d'USD)
<b>Montant du don du FIDA:</b>	860 000 EUR (équivalant approximativement à 1 million d'USD)
<b>Conditions du prêt du FIDA:</b>	Conditions ordinaires: délai de remboursement de 15 ans, y compris un différé d'amortissement de trois ans, à un taux d'intérêt annuel correspondant à 100% du taux d'intérêt de référence du FIDA
<b>Contribution de l'emprunteur:</b>	13,96 millions d'USD
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	4,77 millions d'USD
<b>Institution chargée de la préévaluation:</b>	FIDA
<b>Institution coopérante:</b>	Supervision directe par le FIDA

## Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement en faveur de la République arabe d'Égypte pour le Projet de promotion de la résilience en milieux désertiques, telle qu'elle figure au paragraphe 41.

## Proposition de prêt et don à la République arabe d'Égypte pour le Projet de promotion de la résilience en milieu désertique

### I. Contexte stratégique et justification

#### A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. L'Égypte est un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, avec un produit intérieur brut par habitant estimé à 2 724 USD en 2016. Le pays est le plus peuplé de tous les pays arabes et constitue la deuxième économie du monde arabe. À partir de 2011, l'Égypte a connu un bouleversement politique et des troubles sociaux qui ont touché l'ensemble de la région. Au cours des trois dernières décennies, la croissance économique a été modérée, inégale et insuffisante pour réduire la pauvreté ou absorber la croissance rapide de l'offre de main-d'œuvre. Le taux de chômage demeure élevé, en particulier chez les femmes et les jeunes<sup>1</sup>.
2. Selon l'Agence centrale de mobilisation publique et de statistique (CAPMAS), le taux de pauvreté en Égypte<sup>2</sup> a augmenté en 2012/2013, atteignant 26,3%, contre 25,2% en 2010/2011, et près de 25% de la population vit juste au-dessus du seuil de pauvreté. Par ailleurs, 11,9% de la population égyptienne vit dans une extrême pauvreté aux multiples dimensions<sup>3</sup>.
3. L'agriculture, qui fait vivre 55% de la population et emploie directement 23% de la population active, est un secteur clé de l'économie égyptienne<sup>4</sup>. Bien que sa contribution au produit intérieur brut (PIB) ait diminué au fil du temps, elle représente toujours près de 13% environ du PIB et 20% des exportations totales et des recettes en devises. Les activités liées à l'agriculture, telles que la transformation, la commercialisation et la fourniture d'intrants, représentent 20% supplémentaires du PIB. La superficie cultivée couvre 7,2 millions de feddans<sup>5</sup>, soit seulement 3% de la superficie totale du pays. Pour répondre aux besoins alimentaires de l'Égypte, le gouvernement a accordé la priorité à la bonification de nouvelles terres pour l'agriculture.
4. Pays aride, l'Égypte est très sensible aux changements climatiques: les précipitations y sont faibles, voire inexistantes, sauf dans une étroite bande le long de la côte nord. La pluviométrie moyenne annuelle oscille entre 60 et 190 mm le long de la côte méditerranéenne, entre 25 et 60 mm dans le delta du Nil et ne dépasse pas les 25 mm en Haute-Égypte et dans les zones adjacentes. La rareté de l'eau est un obstacle majeur à la croissance agricole. Les experts estiment que la hausse attendue des températures entraînera d'ici à 2050 une baisse de productivité de 20% pour certaines des principales cultures.

<sup>1</sup> <https://tradingeconomics.com/egypt/gdp-per-capita>

<sup>2</sup> Le seuil de pauvreté extrême annuel est fixé à 3 570 livres égyptiennes (EGP) (518 USD) par personne, soit approximativement 312 EGP par mois et par personne ou 10 EGP (environ 1,5 USD) par jour et par personne.

<sup>3</sup> Programme alimentaire mondial, The Status of Poverty and Food Security in Egypt: Analysis and Policy Recommendations (Rome, 2013).

<sup>4</sup> Statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2014.

<sup>5</sup> 1 feddan = 0,42 hectare

5. Malgré les progrès sensibles enregistrés ces dernières décennies en matière de réduction de la mortalité infantile et juvénile, le pays connaît toujours des taux de malnutrition infantile élevés. L'Égypte figure parmi les 20 pays au monde où le nombre d'enfants souffrant de malnutrition chronique est le plus élevé<sup>6</sup>. La nutrition infantile s'est détériorée même à des périodes où l'Égypte connaissait une croissance économique rapide.
6. Les indicateurs internationaux sur l'égalité des sexes placent l'Égypte dans le bas du classement mondial. En 2016, le pays se classait au 132<sup>e</sup> rang (sur un total de 144 pays)<sup>7</sup>, avec un Indice mondial des disparités entre hommes et femmes de 0,614. Si le niveau des indicateurs relatifs aux femmes s'est amélioré au fil des ans, de grandes disparités subsistent entre les hommes et les femmes en matière d'alphabétisation, d'éducation, de présence sur le marché du travail, de chômage, de salaires et de participation à la vie politique.

## B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

7. La justification du Projet de promotion de la résilience en milieux désertiques (PRIDE) découle de la Stratégie de développement durable du gouvernement (Egypt vision 2030), qui vise à dynamiser l'économie égyptienne et à accroître sa capacité de réduire la pauvreté, à créer des emplois productifs et à maintenir la stabilité sociale et politique. Cette vision reconnaît la nécessité d'accroître les investissements publics et privés dans les gouvernorats les plus pauvres. Le gouvernorat de Matrouh, l'un des plus pauvres (selon les estimations de la CAPMAS) et des plus vulnérables aux changements climatiques, a été choisi pour bénéficier de l'appui du FIDA. Le projet PRIDE est également conforme au projet gouvernemental "1,5 million de feddans", pierre angulaire de la politique gouvernementale visant à augmenter la superficie des terres agricoles dans le pays. Le projet tient compte de l'expérience antérieure du FIDA en matière de collaboration avec les petits exploitants et d'installation de communautés sur de nouvelles terres.
8. Le projet PRIDE répond pleinement au Cadre stratégique du FIDA 2016-2025 et à l'Intégration d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels au FIDA: Plan d'action pour 2016-2018. L'amélioration de la nutrition (l'un des principaux domaines d'intérêt thématique de l'objectif stratégique 1) et le renforcement de la résilience face aux changements climatiques (objectif stratégique 3) sont des éléments essentiels du projet. La conception du projet PRIDE est aussi étroitement alignée sur les objectifs stratégiques du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) de l'Égypte.

## II. Description du projet

### A. Zone d'intervention et groupe cible

9. Zone du projet: le projet PRIDE sera déployé dans le gouvernorat de Matrouh. Les interventions du projet ciblent les zones côtières, l'oasis de Siwa et les zones irriguées d'El Alamein<sup>8</sup>.
10. Groupe cible: le groupe cible est l'ensemble de la population du gouvernorat de Matrouh, estimée à 450 000 personnes ou 60 000 ménages<sup>9</sup>. Une cartographie des bénéficiaires a été réalisée et le projet PRIDE devrait bénéficier directement à quelque 36 000 ménages ou 216 000 personnes. D'après l'enquête démographique et sanitaire menée par l'Égypte en 2014, 37,9% de la population du gouvernorat de Matrouh appartient au quintile le plus pauvre. Le gouvernorat de Matrouh affiche le taux d'analphabétisme des femmes le plus élevé d'Égypte (43,9%), ce qui a un

<sup>6</sup> Fiche d'information du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), novembre 2016.

<sup>7</sup> Forum économique mondial: <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2016/rankings>.

<sup>8</sup> Y compris les nouvelles terres situées autour d'El Moghra et d'autres zones adjacentes: les terres adjacentes ont été ajoutées à la demande du Gouvernement égyptien pendant les négociations.

<sup>9</sup> Annuaire statistique de la CAMPAS, septembre 2015, n° de réf.: 71-01111-2015.

impact sur la nutrition des ménages. Une composante consacrée à l'égalité des sexes et à la nutrition a été clairement définie dans le cadre du projet pour ce groupe cible.

11. Dans les zones côtières, le projet PRIDE déploiera ses activités auprès de 43 sous-tribus. Toutes les interventions du projet seront planifiées et mises en œuvre selon des approches participatives communautaires. Dans les zones côtières, les principales sources de revenus proviennent de l'élevage et de la culture des figues et des olives. Dans l'oasis de Siwa, le projet prévoit une étude approfondie des réseaux de drainage, d'irrigation et de consommation de l'eau, dont les résultats pourront être reproduits à plus grande échelle dans d'autres zones oasiennes du pays. Dans les zones irriguées d'El Alamein, le projet travaillera avec 252 groupes de jeunes et de petits exploitants.

## B. Objectifs de développement du projet

12. L'objectif de développement du projet est de réduire la pauvreté et d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones rurales par des moyens d'existence rémunérateurs, durables et résilients. Ses objectifs de développement sont les suivants: i) renforcer la résilience des ménages ruraux pauvres face aux rudes conditions climatiques dans le gouvernorat de Matrouh en améliorant leurs capacités productives; ii) aider les communautés à accroître le potentiel productif des terres nouvellement bonifiées; iii) aider les femmes et les enfants des ménages pauvres à améliorer leur situation nutritionnelle et socio-économique. La réalisation de ces objectifs est essentielle pour permettre à l'Égypte d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD).
13. Le projet devrait: i) accroître le nombre de personnes concernées par la mobilité économique, avec une incidence sur les revenus, la consommation et la diversité alimentaire ainsi qu'une amélioration de la qualité des régimes alimentaires; ii) accroître le nombre de personnes plus résilientes; iii) accroître le nombre de personnes tirant profit de l'agriculture et des produits non agricoles.

## C. Composantes/effets directs

14. Les objectifs de développement du projet seront atteints par le biais des composantes suivantes:

Composante 1: Moyens d'existence résilients face aux changements climatiques. Cette composante comprend quatre sous-composantes: i) l'eau à usage agricole et la gestion des bassins versants; ii) l'amélioration de la connectivité; iii) le développement de l'élevage et des terrains de parcours; iv) la production végétale.

Composante 2: Investissements intégrés axés sur la nutrition. Cette composante comprend trois sous-composantes: i) l'eau pour la santé; ii) l'amélioration de la nutrition et éducation nutritionnelle; iii) les infrastructures sociales.

15. Ces deux composantes ont été conçues pour remédier aux deux principales vulnérabilités de la région: la vulnérabilité aux changements climatiques et la sous-nutrition. La composante 1 visera à: mettre en place une infrastructure résiliente face aux changements climatiques, notamment 500 réservoirs d'irrigation; développer des wadis<sup>10</sup> (couvrant environ 1 900 feddans) pour permettre l'aménagement ou la réhabilitation d'environ 250 km de routes rurales; développer l'infrastructure de gestion de l'eau pour les exploitations agricoles (dans 4 284 parcelles); proposer des formations sur les cultures et l'horticulture; et développer les terrains de parcours. La composante 2 proposera aux mêmes communautés des dispositifs intégrés pour favoriser la nutrition et les moyens d'existence, notamment quelque 4 000 pigeonniers (source de subsistance et de

<sup>10</sup> Une *wadi* est une petite vallée sèche sauf en période de pluie.

nutrition essentielle dans la région), des plantes potagères pour environ 1 000 ménages, des activités génératrices de revenus pour 400 ménages, 18 écoles et huit unités sanitaires ainsi que des activités de sensibilisation à la nutrition, des cours d'alphabétisation et des installations sanitaires.

16. Les ressources seront réparties entre les zones pluviales du gouvernorat de Matrouh et les zones irriguées d'El Alamein. Les ressources initiales ont été inscrites au budget en fonction des besoins prévus. Les investissements dans l'oasis de Siwa seront consacrés à l'étude sur le drainage, aux infrastructures sociales, aux dispositifs de subsistance à l'intention des femmes et à la diffusion de techniques éprouvées.

### III. Exécution du projet

#### A. Approche

17. L'approche adoptée fait fond sur l'évaluation 2017 de la stratégie et du programme de pays du portefeuille d'activités déployées en Égypte menée par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, qui a recommandé un renforcement de l'unité centrale de gestion du projet, et y donne suite. Elle intègre également les enseignements tirés des précédentes interventions financées dans la région par la Banque mondiale et l'Agence italienne de coopération.

#### B. Cadre organisationnel

18. Le projet PRIDE sera exécuté par le biais d'une structure institutionnelle à deux échelons: au niveau central et au niveau des gouvernorats. Au niveau central, le Ministère de l'investissement et de la coopération internationale représentera le gouvernement ("l'emprunteur") et le Ministère de l'agriculture et de la bonification des terres (ci-après Ministère de l'agriculture) sera le principal organisme d'exécution. Une unité centrale de gestion du projet sera établie au Caire, au sein du Ministère de l'agriculture. L'unité centrale de gestion du projet coordonnera les activités réalisées dans les zones irriguées d'El Alamein en collaboration avec les partenaires nationaux. Dans les zones pluviales du gouvernorat de Matrouh, le projet sera exécuté par le Centre de recherche sur la désertification (CRD). Le dispositif institutionnel proposé vise à réduire les niveaux d'approbation nécessaires, à rationaliser le processus décisionnel et à faciliter l'exécution efficace du projet.

#### C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

19. Un système et des processus de suivi-évaluation (S&E) du projet seront mis en place conformément aux procédures du FIDA et avec l'appui de celui-ci. Le cadre logique fournit des indicateurs relatifs à l'exécution ainsi que les moyens de vérification correspondants.
20. Le CRD dispose déjà d'un système efficace de S&E pour les résultats, qui permettra de mesurer clairement les résultats du projet sur le plan quantitatif. L'ensemble des activités et infrastructures mises en place lors des interventions antérieures ont été cartographiées dans le système d'information géographique du CRD, notamment les wadis et les digues construits dans le cadre du précédent projet financé par la Banque mondiale relatif à la gestion des ressources dans la région de Matrouh (Matruh Resource Management Project). Ces expériences seront mises à profit lors du démarrage et de l'exécution du projet, en étendant le système de S&E à l'ensemble du projet. L'unité de gestion du projet – notamment le responsable du S&E – établira des contacts avec divers interlocuteurs et participera à des forums pour améliorer la circulation de l'information entre les acteurs. Cela favorisera l'apprentissage et la diffusion des innovations et des bonnes pratiques. Dans la mesure du possible, l'unité de gestion du projet assurera la diffusion des bonnes pratiques auprès des responsables d'autres projets de développement rural en Égypte, des décideurs politiques et d'autres partenaires de développement. Toutes

les activités en lien avec l'échange de savoirs au niveau international seront menées en conformité avec l'Approche adoptée par le FIDA dans le domaine de la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) (approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2016). Ces questions comprennent:

- i) Objectif 1 de la CSST: partager les solutions et les savoirs pertinents pour le développement rural et promouvoir des investissements entre les pays en développement.
- ii) Objectif 2 de la CSST: établir et appuyer des partenariats et d'autres formes de collaboration en vue de l'amélioration des moyens d'existence ruraux.

21. Le projet présentera et diffusera les informations aux différentes parties prenantes, sous une forme appropriée (notamment brochures, études, articles, bulletins et par Internet). Le comité de pilotage du projet sera chargé d'identifier les enseignements tirés en matière de politiques et de veiller à ce qu'ils soient correctement communiqués. Les innovations et les bonnes pratiques au niveau des villages seront documentées pour permettre la transposition des impacts du projet à plus grande échelle. Les agriculteurs et propriétaires de bétail deviendront des référents auprès des autres agriculteurs afin d'accélérer la reproduction et la transposition à plus grande échelle de leurs innovations.

#### D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

22. Une évaluation du risque de gestion financière du projet proposé et de ses dispositions de gestion financière a été menée à l'étape de la conception afin de déterminer les risques inhérents au contrôle de projet. Cette évaluation a également porté sur le Ministère de l'agriculture et le CRD.
23. Le risque en matière de contrôle a été jugé élevé et le risque résiduel a été considéré comme moyen après application des mesures d'atténuation. Les risques identifiés seront atténués par: i) la création d'une unité centrale de gestion du projet au sein du Ministère de l'agriculture dotée de spécialistes des questions fiduciaires; ii) un appui à l'équipe du CRD chargée de la gestion financière avec l'affectation à temps partiel d'un consultant qualifié dans le domaine de la gestion financière; iii) la mise en réseau d'un logiciel de comptabilité fiable au sein de l'unité centrale de gestion du projet et du CRD; iv) un suivi et contrôle budgétaire rigoureux; et v) l'élaboration d'un manuel d'exécution de projet détaillé.
24. Flux de fonds. Au niveau central, le projet disposera de deux comptes désignés – l'un pour le prêt et l'autre pour le don – et de deux comptes d'exploitation en monnaie locale. Les fonds seront transférés depuis chacun de ces comptes désignés vers le compte d'exploitation correspondant. S'agissant du CRD, deux sous-comptes d'exploitation seront ouverts pour recevoir à l'avance tous les six mois les fonds du compte d'exploitation conformément au plan de travail et budget annuel approuvé.
25. Audit. Un cabinet d'audit indépendant réputé réalisera l'audit externe annuel du projet, conformément aux normes internationales d'audit. Le mandat de l'audit sera approuvé par le FIDA chaque année. En outre, un audit interne fondé sur les risques sera effectué à mi-parcours de l'exécution du projet par un auditeur interne ou un cabinet qualifié afin d'évaluer: l'efficacité des contrôles internes, de la gestion des risques et de la gouvernance; la fiabilité et l'intégrité de l'information financière; et la conformité du projet à l'accord de financement et aux règles et règlements applicables.
26. Les Directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets (2010) précisent que les systèmes nationaux de passation des marchés seront utilisés à condition que ces systèmes soient jugés satisfaisants ou mieux. Le projet appliquera la loi égyptienne 89/1998 sur la passation des marchés publics dans la mesure où elle est conforme aux Directives du FIDA pour la passation des marchés. Le système national sera utilisé pour l'ensemble des passations de marchés, à l'exception de

celles dont le montant est supérieur au seuil fixé pour les appels d'offres internationaux, auquel cas s'appliqueront les directives de la Banque mondiale.

#### E. Supervision

27. Le FIDA supervisera directement le projet. Le chargé de programme de pays et l'équipe de pays fourniront un appui permanent à l'exécution. Une équipe de base venue du siège effectuera une mission par an dans la zone du projet pour évaluer les dispositions et la performance en matière de gestion, notamment en ce qui concerne les aspects financiers, la passation des marchés et le suivi-évaluation. Les missions de supervision fourniront également des informations spécialisées dans les domaines de la nutrition et des changements climatiques. Sur la base des conclusions de l'équipe de terrain, le chargé de programme de pays et l'équipe de pays procéderont à une évaluation globale des progrès accomplis, se rendront sur la zone du projet et détermineront les domaines qui nécessitent un appui à l'exécution.

### IV. Coût, financement et avantages du projet

#### A. Coût du projet

28. Le budget total du projet est estimé à 81,59 millions d'USD, sur une période de sept ans. Le coût du projet pour l'ensemble de sa durée est présenté dans le tableau ci-après. Le coût de la composante 1 (Moyens d'existence résilients face aux changements climatiques) est estimé à 42,54 millions d'USD et celui de la composante 2 (Investissements intégrés axés sur la nutrition) à 31,52 millions d'USD. Le coût de gestion du projet s'élèvera à 7,54 millions d'USD. Sur le financement total du FIDA, 57,09 millions d'USD seront alloués aux programmes, ventilés comme suit: le CRD exécutera dans les zones pluviales des programmes pour un montant évalué à 36,84 millions d'USD (64%); une ONG exécutera des programmes d'un montant évalué à 7,9 millions d'USD (14%); et l'unité de gestion du projet exécutera dans les terres nouvellement bonifiées des programmes d'un montant évalué à 12,35 millions d'USD (22%).

Tableau 1  
**Coût du projet par composante et par source de financement**  
(en milliers d'USD)

Composante	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Bénéficiaires		Emprunteur/ contrepartie		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
<b>1. Moyens d'existence résilients face aux changements climatiques</b>									
1.1 Eau à usage agricole et gestion des bassins versants	15 427	90,4	-	-	1 357	8,0	282	1,7	17 066
1.2 Amélioration de la connectivité	7 626	51,4	-	-	-	-	7 196	48,6	14 822
1.3 Développement de l'élevage et des terrains de parcours	2 615	84,2	-	-	217	7,0	272	8,8	3 104
1.4 Production végétale	6 356	84,3	-	-	-	-	1 187	15,7	7 543
<b>Sous-total</b>	<b>32 023</b>	<b>75,3</b>			<b>1 574</b>	<b>3,7</b>	<b>8 938</b>	<b>21,0</b>	<b>42 535</b>
<b>2. Investissements intégrés axés sur la nutrition</b>									
2.1 Eau pour la santé	11 962	81,0	-	-	2 670	18,1	128	0,9	14 760
2.2 Amélioration de la nutrition et éducation nutritionnelle	6 478	84,9	346	4,5	-	-	806	10,6	7 631
2.3 Infrastructures sociales	6 289	68,9	-	-	527	5,8	2 313	25,3	9 129
<b>Sous-total</b>	<b>24 730</b>	<b>78,5</b>	<b>346</b>	<b>1,1</b>	<b>3 196</b>	<b>10,1</b>	<b>3 247</b>	<b>10,3</b>	<b>31 520</b>
<b>Gestion du projet</b>	<b>5 118</b>	<b>67,8</b>	<b>654</b>	<b>8,7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 772</b>	<b>23,5</b>	<b>7 544</b>
<b>Coût total du projet</b>	<b>61 871</b>	<b>75,8</b>	<b>1 000</b>	<b>1,2</b>	<b>4 770</b>	<b>5,8</b>	<b>13 957</b>	<b>17,1</b>	<b>81599</b>

## B. Financement du projet

29. Le FIDA accordera un prêt de 61,87 millions d'USD au titre du système d'allocation fondé sur la performance pour l'Égypte pour le cycle de financement en cours (2016-2018). Le FIDA fournira en outre un don d'un million d'USD. La contribution du gouvernement s'élèvera à environ 13,96 millions d'USD, dont 7,6 millions en nature pour les travaux de génie civil, la rémunération de son personnel et les installations utilisées par le projet, et 6,35 millions pour couvrir les impôts et droits de douane non acquittés. Les bénéficiaires fourniront 4,77 millions d'USD sous la forme d'une contribution en nature, en équivalant travail, pour certaines activités du projet, notamment 20% du coût des citernes, des réservoirs, des installations sanitaires et des activités de développement des terrains de parcours communautaires.

Tableau 2  
**Coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement**  
 (en milliers d'USD)

Catégorie de dépense	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Bénéficiaires		Emprunteur/ contrepartie		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
<b>A. Dépenses d'investissement</b>									
1. Consultants	2 898	66,2	940	21,5	-	-	537	12,3	4 376
2. Biens et services	12 685	87,0	60	0,4	217	1,5	1 611	11,1	14 573
3. Formation et ateliers	4 261	90,8	-	-	-	-	430	9,2	4 691
4. Travaux de génie civil	33 201	71,4	-	-	4 553	9,8	8 723	18,8	46 478
5. Capital d'investissement	5 153	100	-	-	-	-	-	-	5 153
<b>Sous-total</b>	<b>58 199</b>	<b>77,3</b>	<b>1 000</b>	<b>1,3</b>	<b>4 770</b>	<b>6,3</b>	<b>11 301</b>	<b>15,0</b>	<b>75 271</b>
<b>B. Dépenses récurrentes</b>									
1. Traitements et indemnités	2 610	50,5	-	-	-	-	2 558	49,5	5 167
2. Dépenses de fonctionnement	1 063	91,5	-	-	-	-	98	8,5	1 161
<b>Sous-total</b>	<b>3 672</b>	<b>58,0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 656</b>	<b>42,0</b>	<b>6 328</b>
<b>Coût total du projet</b>	<b>61 871</b>	<b>75,8</b>	<b>1 000</b>	<b>1,2</b>	<b>4 770</b>	<b>5,8</b>	<b>13 957</b>	<b>17,1</b>	<b>81 599</b>

### C. Résumé des avantages et analyse économique

30. Les bénéfices attendus du projet seront à la fois quantitatifs et qualitatifs. Le projet devrait profiter à quelque 36 000 ménages ou 216 000 personnes. Les produits escomptés du projet devraient comprendre: i) une réduction d'au moins 20%, soit 825 000 mètres cubes, du déficit hydrique dans la zone du projet; ii) une augmentation de 19 000 feddans de la superficie agricole suite au développement et à la réhabilitation des wadis grâce à l'installation d'infrastructures de récupération de l'eau de pluie et à la plantation de figuiers et d'oliviers; iii) l'aménagement de 250 km de routes rurales; iv) une étude de faisabilité détaillée et des études d'ingénierie chiffrées pour l'irrigation et le drainage de l'oasis de Siwa; v) l'amélioration de la capacité végétative et régénérative de 90 000 feddans de terrains de parcours; vi) une augmentation de la productivité de l'élevage; vii) un appui aux familles qui exploitent les terres nouvellement bonifiées pour les aider à mettre en place des activités de culture et de production adaptées aux milieux désertiques sur plus de 42 000 feddans de nouvelles terres; viii) l'introduction de nouvelles techniques pour améliorer la gestion et la surveillance de la qualité de l'eau; ix) une meilleure interaction entre les agents de recherche et de vulgarisation en ce qui concerne le choix des variétés pouvant être cultivées en milieux désertiques; x) une amélioration de la qualité du régime alimentaire des ménages, notamment chez les femmes et les enfants; xi) un accroissement des possibilités d'emploi pour les femmes et les jeunes en zone rurale; et xii) une augmentation du nombre d'installations sanitaires pour 3 000 ménages, une hausse du taux annuel de scolarisation pour 1 000 élèves et un plus large accès aux établissements de santé pour 15 000 femmes chaque année.

### D. Durabilité

31. Nombre d'interventions permettront d'améliorer la durabilité des investissements du projet, notamment: i) l'utilisation de techniques éprouvées pour le captage et la collecte de l'eau; ii) l'utilisation d'une approche axée sur la demande et l'autosélection; iii) la contribution des communautés aux dépenses d'investissement initiales; iv) des faibles coûts d'exploitation et d'entretien; et v) la sélection rigoureuse des activités mises en place dans le cadre du projet en fonction des besoins. Compte tenu de l'extrême pénurie de pluie dans le gouvernorat de Matrouh, les citernes et les réservoirs font partie des rares moyens qui permettent d'assurer l'approvisionnement en eau à usage domestique et l'irrigation de cultures

supplémentaires. Après leur mise en place, le coût d'entretien des citernes et des réservoirs devrait être pratiquement nul. Le projet assurera la durabilité de l'infrastructure d'irrigation grâce à une approche à deux volets qui établit: i) des critères de présélection pour les investissements au niveau des communautés ou des entreprises; et ii) la responsabilité des propriétaires individuels pour leur parcelle (après conclusion d'un accord). Au niveau institutionnel, le projet est conforme aux priorités du gouvernorat de Matrouh, du Ministère de l'investissement et de la coopération internationale, du Ministère de l'agriculture et du projet "1,5 million de feddans".

## E. Identification et atténuation des risques

32. Le principal risque est lié à un éventuel retard du démarrage du projet en raison de la nécessité d'obtenir l'approbation et la ratification du Parlement. Les mesures d'atténuation consistent notamment à obtenir au plus haut niveau de l'administration du gouvernorat un appui et un engagement fermes en faveur du projet afin d'accélérer le processus d'approbation et de faciliter son exécution selon le calendrier prévu. Un risque secondaire concerne la capacité du CRD à utiliser efficacement les ressources affectées. À titre de mesure d'atténuation, les ressources affectées au CRD ont été maintenues à un niveau jugé adapté à sa capacité de gestion. Les capacités du CRD seront renforcées, tandis que l'appui à l'exécution sera fourni par l'intermédiaire d'une ONG et les organismes publics soutiendront les activités qui relèvent de leur mandat.

## V. Considérations d'ordre institutionnel

### A. Respect des politiques du FIDA

33. Le projet répond pleinement au Cadre stratégique du FIDA pour 2016-2025 et à ses principes d'action. Une place de choix est accordée à l'innovation, à l'apprentissage et à la reproduction à plus grande échelle des succès obtenus. Pour ce faire, le FIDA mobilise des partenariats permettant d'optimiser l'impact en exploitant les divers avantages comparatifs. Les interventions axées sur la nutrition sont conformes aux engagements et à l'intégration d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels au FIDA: Plan d'action pour 2016-2018.
34. Le projet est également conforme aux directives du FIDA de janvier 2013 sur la conception et l'exécution des projets relatives à la lutte contre la pauvreté et à la problématique hommes-femmes. Les femmes et les jeunes ont occupé une place centrale dans la conception du projet, notamment à travers un personnel dédié, des objectifs spécifiques et des postes budgétaires distincts. Dans sa Stratégie en matière de changements climatiques, le FIDA reconnaît que le rythme et l'intensité de ces derniers sont tels que les populations et les sociétés rurales pauvres ont de plus en plus de mal à y faire face. Le projet tient compte du fait que les populations rurales pauvres sont les premières à ressentir les effets des changements climatiques et que les écosystèmes et la biodiversité dont elles dépendent sont de plus en plus dégradés. La priorité accordée à la mise en place d'infrastructures et de processus agricoles résilients face aux changements climatiques contribue directement à la réalisation des objectifs stratégiques du Cadre stratégique. La conception du projet (en partenariat avec le secteur privé dans les zones irriguées d'El Alamein) est également conforme à la Stratégie du FIDA concernant le secteur privé, qui met l'accent sur le développement et le renforcement des liens entre les petits exploitants agricoles et le secteur privé.

### B. Alignement et harmonisation

35. Le projet répond pleinement aux priorités nationales du gouvernement. Ses approches sont conformes aux objectifs de la Stratégie de développement durable du Gouvernement égyptien: Egypt Vision 2030 (qui met l'accent sur la réalisation des ODD par le biais du développement agricole, de la résilience face aux changements climatiques et l'utilisation des infrastructures sociales). Les activités

potentielles prévues à El Moghra sont conformes au projet "1,5 million de feddans". L'évaluation des problèmes liés à la consommation et à la durabilité des eaux souterraines prend en compte les interventions analogues entreprises par d'autres institutions financières internationales en Égypte, notamment la Banque africaine de développement (qui élabore actuellement un projet qui pourrait être utilisé comme cofinancement potentiel pour les investissements du FIDA).

### C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

36. Le projet introduira plusieurs innovations susceptibles d'être reproduites à plus grande échelle dans le contexte égyptien, notamment: i) l'utilisation de tablettes informatiques pour diffuser des messages sur la nutrition et faire évoluer les comportements; ii) des modèles favorisant une utilisation de l'eau durable et résiliente face aux changements climatiques dans les terres nouvellement bonifiées; iii) un système d'information géographique permettant de cartographier et de suivre l'évolution de l'ensemble des interventions du projet dans le gouvernorat de Matrouh. L'étude détaillée du réseau de drainage et d'irrigation de l'oasis de Siwa fournira un modèle essentiel en vue d'une reproduction à plus grande échelle dans d'autres oasis du pays.

### D. Participation à l'élaboration des politiques

37. Le projet apportera une contribution fondamentale au processus d'élaboration des politiques en Égypte. Les résultats de l'étude menée dans l'oasis de Siwa seront reproduits à plus grande échelle en vue de proposer un modèle pour le développement des oasis et des réseaux de drainage et d'irrigation dans ces écosystèmes fermés. La mise au point de nouveaux systèmes intégrés de gestion des ressources et de gestion agricole des zones irriguées d'El Alamein contribuera également à l'élaboration de modèles pour le projet "1,5 million de feddans".

## VI. Instruments et pouvoirs juridiques

38. Un accord de financement entre la République arabe d'Égypte et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur/bénéficiaire. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe à l'appendice I.
39. La République arabe d'Égypte est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
40. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

## VII. Recommandation

41. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République arabe d'Égypte un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à cinquante-trois millions deux cent mille euros (53 200 000 EUR), représentant approximativement 61,87 millions d'USD, qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République arabe d'Égypte un don d'un montant équivalant à huit cent soixante mille euros (860 000 EUR), représentant approximativement 1 million d'USD, qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Gilbert F. Hougbo

## Negotiated financing agreement

### Promoting Resilience in Desert Environments (PRIDE) Project

(Negotiations concluded on 14 November 2017)

Loan Number: \_\_\_\_\_

Grant Number: \_\_\_\_\_

Project Title: Promoting Resilience in Desert Environments (PRIDE) Project ("PRIDE" or "the Project")

the Arab Republic of Egypt (the "Borrower/Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

#### Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1) and the Allocation Table (Schedule 2).
2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of April 2014, and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.
3. The Fund shall provide a Loan and a Grant to the Borrower/Recipient (the "Financing"), which the Borrower/Recipient shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

#### Section B

1.
  - A. The amount of the Loan is fifty three million two hundred thousand Euros (EUR 53 200 000).
  - B. The amount of the Grant is eight hundred sixty thousand Euros (EUR 860 000).
2. The Loan is granted on ordinary terms, and shall be subject to interest on the principal amount of the Loan outstanding at a rate equal to the IFAD Reference Interest Rate, payable semiannually in the Loan Service Payment Currency, and shall have a maturity period of fifteen (15), including a grace period of three (3) years starting from the date that the Fund has determined that all general conditions precedent to withdrawal have been fulfilled in accordance with Section 4.02(b) of the General Conditions.

3. The Loan Service Payment Currency shall be EUR.
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 July.
5. Payments of principal and interest shall be payable on each 15<sup>th</sup> March and 15<sup>th</sup> September.
6. There shall be two Designated Accounts (one for the Loan and one for the Grant).
7. The Borrower/Recipient shall provide counterpart financing for the Project in an amount equivalent to thirteen million nine hundred fifty thousand United States dollars (USD 13 950 000).

#### Section C

1. The Lead Project Agency shall be the Ministry of Agriculture and Land Reclamation (MALR).
2. The Project Completion Date shall be the seventh anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

#### Section D

The Financing will be administered and the Project supervised by the Fund.

#### Section E

1. The following are designated as additional general conditions precedent to withdrawal:
  - (a) The Central Project Management Unit (CPMU) referred to in paragraph 9 of Schedule 1 to this Agreement shall have been duly established with required key staff.
  - (b) The draft PIM referred to in paragraph 13 of Schedule 1 to this Agreement shall have been submitted and approved by the Fund.
  - (c) A fully functional accounting software, subject to no objection by the Fund, shall have been installed at CPMU and Sustainable Development Centre for Matrouh Resources (SDCMR) of the Desert Research Center (DRC).
2. This Agreement is subject to ratification by the Borrower/Recipient.
3. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower/Recipient:

Minister of Investment and International Cooperation  
Ministry of Investment and International Cooperation  
8 Adly Street, Cairo

For the Fund:

The President  
International Fund for Agricultural Development  
Via Paolo di Dono 44  
00142 Rome, Italy

This Agreement, dated \_\_\_\_\_, has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for the Fund and one (1) for the Borrower/Recipient.

THE ARAB REPUBLIC OF EGYPT

\_\_\_\_\_  
Authorized Representative  
(name and title)

INTERNATIONAL FUND FOR  
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

\_\_\_\_\_  
Gilbert F. Houngbo  
President

## Schedule 1

### Project Description and Implementation Arrangements

#### I. Project Description

1. **Project Area.** The Project will be implemented entirely in the Matrouh Governorate (the "Project Area") along the coastal rain-fed areas, in the Siwa Oasis and in the irrigated areas in Al Alamein.
2. **Target Group.** The target group in the Project Area is estimated to be around 450,000 people or 60,000 households. Beneficiaries by intervention have been mapped during the design, and PRIDE is expected to directly benefit about 36,000 HHs or 216,000 individuals.
3. **Goal.** The development goal of the Project will be to reduce poverty and enhance food and nutrition security in rural areas through remunerative, sustainable and resilient livelihoods.
4. **Objective.** The development objectives of the Project will be to build the resilience of poor rural households to the harsh climate conditions in the Project Area by improving their productive capacities, assist communities to enhance the productive potential of the newly reclaimed lands and assist women and children from poor households to improve their nutritional and socio-economic profile.
5. **Components.** The Project's development objectives will be achieved with two components.
  - 5.1. **Component 1: Climate Resilient Livelihoods.** This component will consist of four sub-components; (i) Water for Agriculture and Watershed Management; (ii) Enhancing Connectivity; (iii) Livestock and Rangeland Development and (iv) Crop Production.
  - 5.2. **Component 2: Integrated Nutrition-Sensitive Investments.** This component will consist of three sub-components: (i) Water for Health (ii) Empowerment of Women for Nutritional Change (iii) Social Infrastructure.
6. The components have both been designed to address the two key vulnerabilities in the region: vulnerability to climate change and under-nutrition. The allocation of resources will be divided between the rain-fed areas of Matrouh and irrigated areas in Al Alamein on the basis of needs and demands in the area. An initial allocation of resources between the two has been specifically earmarked and indicated in the budget based on the projected needs; this could be updated during the Project life as agreed between IFAD and the implementing agency based on needs and Project performance.
7. **Outcomes:** Two outcomes are expected from the Project: (i) Increased economic mobility and changes in economic status due to increased production, income, consumption and food diversity; and (ii) Improved access to social sector services.

#### II. Implementation Arrangements

8. **Approach.** The Project will be implemented over seven years to allow for the initiation and proper implementation and consolidation of activities, especially since activities will build on community-led participatory approaches. In the Matrouh coastal areas, the Project will build on the experiences of the previous World Bank-financed project and will be implemented through the Desert Research Centre (DRC). In the irrigated areas in Al Alamein, the Project's

activities will be implemented through a central Project Management Unit (PMU) based in Cairo. Activities will be implemented in coordination with other agencies involved in the Government's 1.5 Million Feddan initiative.

9. Organizational framework. The Project shall be implemented through a two-tiered institutional structure at the Central and Governorate level. At the central level, the Ministry of Investment and International Cooperation will represent the Borrower/Recipient and the Ministry of Agriculture and Land Reclamation (MALR) will be the Lead Project Agency. A central PMU will be established in Cairo situated in the MALR; the central PMU will also coordinate activities in irrigated areas in Al Alamein. At the Governorate of Matrouh level, the Desert Research Center will be the executing agency of the Project for the other rain-fed areas. The two-tier institutional arrangement aims to lessen the approval layers for faster decision-making and consequently more efficient Project implementation.
10. Monitoring and Evaluation. The Project Monitoring and Evaluation System and processes will be established and managed in accordance with established IFAD procedures by the Project team with support from IFAD. The Logical Framework provides indicators for implementation along with their corresponding means of verification.
11. Supervision. The Project will be directly supervised by IFAD. The Country Programme Manager and his in-country team will provide on-going implementation support to the Project. In addition, a core team from IFAD headquarters will undertake a mission on an annual basis to assess overall management arrangements and performance including financial and procurement aspects and monitoring and evaluation. Supervision missions will also include specific expertise on nutrition and climate change. Based on field team's findings, the supervision team will make an overall assessment of the progress, visit the Project Governorate and determine the areas requiring implementation support.
12. Mid-Term Review. A mid-term review will be carried out towards the end of third Project Year. The review will cover, among other things: (i) physical and financial progress as measured against AWPBs; (ii) performance and financial management of contracted implementing parties; (iii) appropriateness of project structure and design, in particular the allocation of activities between the coastal rain-fed areas and the new lands.
13. Project Implementation Manual (PIM). The PMU shall prepare a draft PIM covering all activities of the project, acceptable to the Fund and submit it for approval to the project steering committee (PSC). When so approved, a copy of the PIM shall be provided by the PMU to the Fund. The PIM may be amended when necessary with the approval of the Fund in order to introduce clarification in procedures, eliminating constraints for Project implementation.

## Schedule 2

## Allocation Table

1. Allocation of Loan and Grant Proceeds. The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the Grant and the allocation of the amounts of the Loan and the Grant to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category. All amounts are net of taxes and other contributions, except in the category "Investment Capital".

Category	Loan Amount Allocated (expressed in EUR)	Grant Amount Allocated (expressed in EUR)
I. Works	25 700 000	-
II. Goods and Services	9 810 000	50 000
III. Consultancies, and Workshops and Training	5 540 000	724 000
IV. Investment Capital	3 990 000	-
V. Operating Costs	2 840 000	-
Unallocated	5 320 000	86 000
<b>TOTAL</b>	<b>53 200 000</b>	<b>860 000</b>

2. Start-up Costs. Withdrawals in respect of eligible expenditures for start-up costs incurred before the satisfaction of the general conditions precedent to withdrawal shall be permitted up to an overall amount of EUR 255 000. These funds are intended to provide for (i) the purchase and installation of an appropriate accounting software and MIS system, and the purchase of basic equipment such as computers, photocopiers and printers (EUR 180 000) under Category II; and (ii) technical assistance for the Sustainable Development Centre for Matrouh Resources (SDCMR) of the Desert Research Center (DRC) and preparation of the Project Implementation Manual (EUR 75 000) under Category III

# Cadre logique

Results	Indicators				Means of Verification			Assumptions
	Name	Baseline	Mid-Term	End Target	Source	Frequency	Responsibility	
<p>Hierarchy</p> <p>Goal: Reduce poverty and enhance food and nutrition security in rural areas through remunerative, sustainable and resilient livelihoods.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>% of population below the international poverty line of the rural households in the Governorate.<sup>11</sup></li> </ul>	49.8%	45%	35%	National/ regional statistical services (CAPMAS)	MTR and completion	PMU M&E unit	<ul style="list-style-type: none"> <li>Political stability</li> <li>Marco-economic conditions remain stable or improve.</li> <li>No major political shocks in the region</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>% of HHs reporting increased food security as measured by Food Insecurity Experience Scale (FIES)</li> </ul>	0%	30%	60%	Baseline, mid-term and Completion food survey	MTR and completion	PMU M&E unit	
<p>Development Objective: Assist approximately 216.000 people (36,000 HHs) to build resilience to climate conditions, improve nutritional and socio-economic profiles and improve productive capacities.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>% of HHs that have increased their asset ownership<sup>12*</sup></li> </ul>	0%	10%	30%	Mid-term and Completion survey (updated RIMS survey)	MTR and completion	M&E officer	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>No. of HH receiving services promoted or supported by the project.</li> </ul>	0	15 000	36 000	Baseline, mid-term and Completion survey	MTR and completion	M&E officer	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>% of HHs reporting adoption of environmentally sustainable and climate-resilient activities*</li> </ul>	0%ca	10%	30%	Baseline, mid-term and Completion survey (Component 11 of IFAD-MPAT)	MTR and completion	M&E officer	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>% of HHs reporting improved meal frequency</li> </ul>	0%	30%	60%	Baseline, mid-term and Completion survey (Food survey/dietary intake methodology as validated by FAO)	MTR and completion	M&E officer	
<p>et celui de la composante 1 Climate Resilient Livelihoods: Water Harvesting, Watershed Management, Enhancing connectivity, Livestock and Rangeland development, Crop Productivity.</p> <p>Outcomes: Increased economic mobility and changes in economic status due to increased production, income, consumption and food diversity;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reduction in the water deficit in Matrouh Governorate.</li> </ul>	4 million m <sup>3</sup> is the deficit in domestic water needs in the project area	3.6 million m <sup>3</sup>	3.2 million m <sup>3</sup>	Project M&E Data Component reports DRC analyses	Annually	M&E officer Component officer	<ul style="list-style-type: none"> <li>Climatic changes are in line with current predictions in terms of the level of rainfall and global warming.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>% of HHs reporting significant reduction in time and cost on water *</li> </ul>	0%	10%	30%	Baseline, mid-term and Completion survey (adapted from IFAD-WEAI methodology)	MTR and completion	M&E officer	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>% of HHs reporting an increase in crop/ livestock production*</li> </ul>	0%	10%	30%	Baseline, mid-term and Completion survey	MTR and completion	M&E officer Component officers	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>% of HHs adopting community rangeland and breed improvement practices</li> </ul>	0%	10%	30%	Mid-term and Completion survey	MTR and completion	M&E officer Component officers	

<sup>11</sup> CAPMAS Report 2016.

<sup>12</sup> An income survey was recommended in place of asset measurement during the IFAD QE review. However, assessment of incomes in rural areas are cumbersome, due to multiple income streams, social pressures and norms with regard to self-reporting incomes, difficulties in determining incomes due to self-consumption.

Results	Indicators				Means of Verification			Assumptions
	Hierarchy	Name	Baseline	Mid-Term	End Target	Source	Frequency	
Outputs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Number of reservoirs (capacity of 300 m3) for irrigated agriculture constructed or rehabilitated by project</li> </ul>	0	190	500	M&E Data Component reports	Annually	M&E officer Component officer	<ul style="list-style-type: none"> <li>DRC has built sufficient implementation capacity</li> <li>ECDC master plan for El Moghra developed by PY1 (to identify roads)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Number of feddans of land brought under improved community rangeland practices (equivalent to RIMS indicator land brought under climate resilient management)*</li> </ul>	0	30 000	90 000				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Number of feddans of valley beds rehabilitated or developed (wadi) by project*</li> </ul>	0	684 feddan (36km*19/km)	1900 feddan (100km*19/km)				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Km of feeder roads constructed by project*</li> </ul>	0	250 km	250 km				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Feddans of new land cultivated in Moghra.</li> </ul>	0	24,000 feddan	42,840 feddan	M&E Data from ECDC	Annually	ECDC & M&E Officer	
<p>et celui de la composante 2 Integrated Nutrition-Sensitive Investments: Domestic water supply, nutrition packages, social infrastructure</p> <p>Outcomes: Improved access to social sector services.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>% of HHs reporting good dietary diversity ( 5 food groups out of 12).</li> <li>% of women reporting good dietary diversity (( 5 food groups out of 10)</li> <li>% of children under five with good diet diversity score ( 4food groups out of 7).</li> </ul>	0%	10% increase	30% increase	Baseline, midterm and Completion survey (MDDW/ dietary diversity methodology validated by FAO)	MTR and completion	M&E officer	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordination between line ministries (Agriculture, Education and Health) ensured.</li> <li>Coordination between MALR and ECDC ensured for El Moghra and new lands</li> <li>Community leaders are willing to included women and youth in project activities,</li> </ul>
Outputs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Number of cisterns (capacity of 120 m3) for homesteads constructed/ rehabilitated by project</li> </ul>	0	2400	6000	M&E Data Component reports	Annually	M&E officer Component officer	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordination between MALR and ECDC ensured for El Moghra and new lands</li> <li>Community leaders are willing to included women and youth in project activities,</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Number of reservoirs (150 m3) for homesteads constructed/ rehabilitated by project</li> </ul>	0	200	500				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Number of women provided with targeted support to improve their nutrition (nutrition packages)</li> </ul>	0	1600	4000				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Number of schools constructed by project</li> </ul>	0	18	18				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Number of health units/ mobile health clinics constructed/rehabilitated by project</li> </ul>	0	8	8				
	<ul style="list-style-type: none"> <li># of schools receiving nutrition message</li> </ul>	0	12	18				<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>